



Section FO des commerciaux AXA France

Sommaire

Ambition AXA...ça ne traîne pas : 650 suppressions d'emplois envisagées sur AXA Belgium

Frais Pro : Décision le 7 Octobre

Un syndicat majoritaire indépendant ça change la donne ! Exemple à La MACIF !

Réjoignez FO ! Syndiquez vous !!!!!!!!!!!

Communiqué des sections Force Ouvrière d'Axa

Axa Belgique : 650 emplois menacés !

À peine désigné comme PDG du Groupe Axa, Thomas Buberl annonçait courant juin, le nouveau plan stratégique baptisé Ambition Axa, plan adossé sur un double objectif : Transformer l'entreprise et réduire les « dépenses » de 2,1 Milliards € d'ici à 2020.

La Belgique ouvre donc le bal avec un plan de suppression de 650 emplois sur 2 ans. C'est près de 16 % des effectifs de la filiale belge qui disparaîtraient malgré un résultat opérationnel proche de 400 millions d'euros pour l'exercice 2015 !

Et dire qu'Axa Belgium était encore présentée, il y a quelques semaines, comme un modèle en termes de nouvelles organisations du travail et de développement du digital !

Voilà clairement où conduisent les nouvelles formes d'organisations du travail qu'Axa veut généraliser en France et qui ont fait l'objet d'un accord au sein d'Axa France le 15 avril 2016, accord que FO a refusé de signer.

Pour FO, il n'est pas question que le développement des nouvelles technologies qui accroît la productivité et la rentabilité de l'entreprise se fasse au détriment de l'emploi et des droits des salariés .

Alors que l'on nous rebat les oreilles sur l'environnement difficile et concurrentiel, nous constatons que plus le contexte économique est annoncé tendu, plus AXA réalise des résultats sur-vitaminés, voire historiques avec plus de 5 Milliards € en 2015.

Dans la même période, les dividendes ont progressé de 17 % et les dix plus hautes rémunérations d'Axa France ont flambé de 18 % !!!

Quant à M. Moreau, il quitte le navire avec deux ans de salaire (soit environ 4 millions d'euros !) mais aussi des stocks options et actions de performance « sans les conditions normalement rattachées à leurs exercices » !

Mais ce n'est pas tout ! Un dossier sera présenté au prochain CCE d'Axa France portant sur l'évolution du régime de retraite des **552 directeurs Axa en France** qui prévoit notamment l'attribution d'actions de performance leur permettant de constituer une épargne !!! N'en jetez plus !

Seuls les salariés supportent les conséquences d'une stratégie orientée vers la réduction des coûts pour les seuls profits des actionnaires et des dirigeants. Modération salariale, mesures individuelles en baisse, conditions de travail dégradées dues à la suppression de 2 500 emplois à Axa France durant les 6 dernières années alors qu'Axa France va percevoir plus de 600 millions d'€ de deniers publics au titre du pacte de responsabilité censé créer de l'emploi et rapatrier ceux délocalisés !

Communiqué des sections Force Ouvrière d'Axa... suite

Pour FO, ce plan de réduction des effectifs en Belgique n'est pas acceptable comme tout plan similaire de réorganisation qui serait présenté au CCE d'Axa France.

Nous apportons notre solidarité aux salariés d'Axa Belgium et soutenons toute initiative permettant d'obtenir le retrait de ce néfaste projet.

En tout cas, nous saisissons mieux maintenant pourquoi Henri de Castries a adoubé celui que beaucoup surnomment dans les milieux avertis le... «cost-killer». Sobriquet peu flatteur qui lui a été attribué après le plan de restructuration qu'il a mené en Allemagne où 15 % des effectifs ont été supprimés !

Face à ces annonces de réorganisations massives, nous appelons d'ores et déjà, les salariés d'Axa France à se mobiliser pour préserver leur emploi et refuser tout projet de réorganisation qui aboutirait à en supprimer.

Frais Pro et Agenda Salesforce : Décision prévue le 7 Octobre !

FO a décidé de saisir il y a plusieurs mois les tribunaux sur la question sensible des frais professionnels et notamment sur les exigences de plus en plus exorbitantes de l'impécunieuse AXA. En quête d'un avatar... émissaire, la Direction tente de faire porter le chapeau à l'Urssaf pour camoufler son esprit de lucre, mais ça vous le savez déjà.

Après avoir recouru aux manoeuvres dilatoires, AXA par l'entremise de son avoué a fait preuve, lors de l'audience début juillet, d'une nervosité inhabituelle allant jusqu'à confondre voire travestir les faits. Rien de nouveau sous le soleil nous direz-vous. Cependant c'est assez révélateur des enjeux. **La décision doit normalement être rendue le 7 octobre prochain.** Nous ne manquerons pas de revenir vers vous quelle que soit l'issue de cette décision. Enfin nous vous informons **qu'un autre dossier** portant lui aussi sur les frais pro a été déposé. L'enjeu cette fois porte sur le fait qu'AXA ne rembourse par toujours l'intégralité des frais engagés par les commerciaux au titre de leur activité professionnelle. Notre objectif est simple : obtenir le paiement de la totalité des frais exposés !

Dernière minute !!! : C'est en ouvrant notre boîte aux lettres que nous avons découvert **qu'un syndicat** dont l'acronyme commence comme il se finit, après accord de la Direction de la Distribution, a été autorisé à inclure dans l'enveloppe des frais professionnels, **des frais inhérents à son Assemblée Générale.** Étrangement, les préconisations Urssaf dans certains cas semblent bien moins contraignantes que lorsqu'il s'agit des commerciaux de la filière production. La Direction, tel un spécialiste en effaçologie, apprenant que deux syndicats détenaient cette information très embarrassante s'est empressée de faire machine arrière en prétextant... une erreur ! On se demande bien en contre-partie de quoi cette largesse a été autorisée ?

MACIF DIRECT: Exemple à méditer !

Macif Direct est une structure d'Assurance chargée de gérer une partie des demandes de devis, web call back et des contacts avec les prospects et sociétaires à chaud lors des connexions sur le site MACIF.fr. Le profil de ces commerciaux évoluant sur plateforme se situe à Bac + 2 . Leur structure de rémunération est constituée principalement d'un fixe et d'un variable sur objectifs. Lors des dernières élections sur cette entreprise, une liste FO se présente. FO devient à cette occasion le syndicat majoritaire. Les salariés insatisfaits de leurs conditions (niveau de salaire et objectifs assignés) décident avec FO d'engager un mouvement de grève. Ce mouvement va durer 10 jours pendant lesquels FO négocie sur le mandat confié par les salariés avec la Direction. **Après d'après échanges la Direction accorde aux salariés une augmentation de leur fixe de 10 % de 1 500 à 1 650 € et une baisse de près de 30 % du seuil de déclenchement du variable ainsi qu'une prise en compte des périodes d'absences lors du calcul des objectifs.** **Cela démontre que lorsque les salariés font confiance à un syndicat indépendant de la Direction lors des élections, il est possible d'obtenir ce qui pouvait paraître impensable. Cet exemple est à méditer !**

VOS DÉLÉGUÉS



| NOM, PRÉNOM | DÉPT | TÉLÉPHONE | NOM, PRÉNOM | DEPT | TÉLÉPHONE |
|-----------------------|------|----------------|----------------------|------|----------------|
| FILOMENA Mickael | 03 | 06 76 25 63 49 | FERRARI Éric | 06 | 06 11 74 97 76 |
| CORDILHAC Myriam | 30 | 06 31 37 83 41 | BELMONTE Jean Pierre | 34 | 06 48 64 00 30 |
| MARTIN Patrick | 69 | 06 64 36 91 97 | MASSARD Gilles | 69 | 06 12 22 62 13 |
| FESSARD Didier | 08 | 06 89 86 80 64 | HOXHA Dorina | 21 | 06 86 64 32 79 |
| NIKOUE Patrick | 21 | 06 13 04 35 47 | RAMOA Carlos | 21 | 06 72 71 31 40 |
| VIGNAUD Daniel | 21 | 06 11 57 33 82 | JACQUES James | 55 | 06 73 95 86 96 |
| MULLER Franck | 55 | 06 82 99 69 15 | BRACAVAL Alexandre | 59 | 06 33 56 56 27 |
| FLAMENT Philippe | 59 | 06 12 38 72 98 | MALFOY Hervé | 62 | 06 09 60 31 15 |
| MARTIN Evelyne | 62 | 06 51 04 94 22 | HERRMANN Roland | 67 | 06 32 77 79 16 |
| RATSIJETSINIMARO Déra | 67 | 06 78 30 37 96 | BISSAC Jean Pierre | 80 | 06 15 38 72 85 |
| GENSSE Philippe | 80 | 06 79 82 92 34 | GONTIER Daniel | 80 | 06 77 19 66 98 |
| GRASSO Sandrine | 80 | 06 03 47 37 23 | WOJAK Eric | 59 | 06 27 36 49 15 |
| BENAYOUN Lionel | 17 | 06 72 48 00 86 | CHARRIE Franck | 32 | 06 07 62 41 95 |
| MORITZ Thierry | 33 | 06 41 81 47 37 | PERDUCAT Pascal | 33 | 06 07 59 70 04 |
| STAAL Hervé | 33 | 06 87 29 21 85 | BERGERAT Laurent | 87 | 06 17 28 84 31 |
| HABAROU Marielle | 65 | 06 10 32 32 45 | OSZUST Jordi | 65 | 06 76 82 73 95 |
| PASQUIET Patrick | 66 | 06 75 91 54 27 | CHAUX Pierre | 87 | 06 20 95 79 06 |
| LEMESLE Guillaume | 76 | 06 31 49 05 42 | ALLAIN Thierry | 29 | 06 81 78 81 82 |
| LE TIEC Philippe | 29 | 06 21 03 06 76 | TCHEUNKAM Bertrand | 29 | 07 87 00 06 36 |
| BELIOT Patrice | 44 | 06 08 61 05 90 | CHAUVIN Christine | 44 | 06 10 96 50 95 |
| DITTIÈRE Patrice | 49 | 06 07 73 70 96 | MIMOUN Joseph | 95 | 06 09 72 08 44 |
| HOULETTE Guillaume | 77 | 06 73 48 21 30 | SCHWARTZ Laurent | 77 | 06 85 68 62 52 |
| MORNET Henri | 93 | 07 81 70 89 08 | ALTINDAG Hasan | 93 | 06 08 53 27 89 |

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

Cotisations 2016

Inspecteurs : 180 €

EI : 165 €

EB : 135 €

Nom..... Prénom..... Adresse.....

.....Email

Fait à.....le..... Signature.....

Adhésion à adresser à : Patrice DITTIÈRE 11, rue Adèle Considère – 49 320 BRISSAC QUINCÉ